

Claresco Allocation Flexible est un fonds mixte international dont la flexibilité peut varier de 0 à 100%. Le Fonds peut investir sur une large gamme de classe d'actifs. Le fonds vise à surperformer à moyen terme son indicateur de référence (50 % Bloomberg Eurozone 50 NTR dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 à 5 ans, coupons nets réinvestis). Le fonds n'est pas éligible au PEA.

Gestion MIXTE internationale 0-100 • Données arrêtées au 29 mai 2026

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

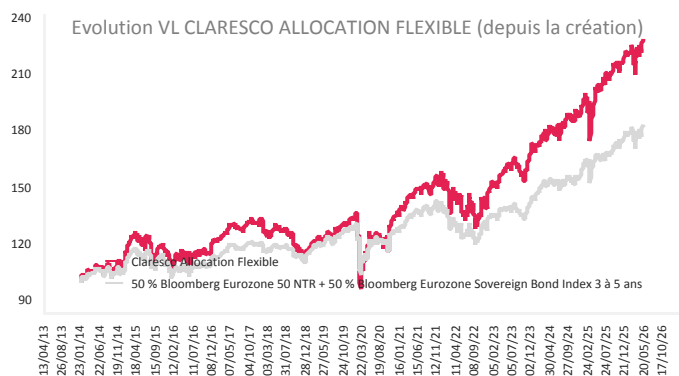
Actif Part I	22 306 400 €	Droit d'entrée	Néant
Actif total	65 378 731 €	Droit de sortie	Néant
Durée minimale d'investissement recommandée	5 ans	Frais de gestion annuel	1,00% TTC
Affectation des résultats	Capitalisation	Dépositaire	CACEIS Luxembourg
Commission de surperformance	20% de surperformance au delà de l'Indice de référence	Code ISIN (I)	LU1379104034
Indicateur de Référence	50 % Bloomberg Eurozone 50 NTR dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 à 5 ans, coupons nets réinvestis	SRI	Risque le plus faible 1 2 3 4 5 6 7 Risque le plus élevé
Date de création	27/08/2012	VL (I) Euro	548,87
SFDR	Article 8	Marché Cible	Tous souscripteurs
Claresco ALLOCATION FLEXIBLE est un compartiment de la SICAV : CLARESCO SICAV		Gérants : Hugues Lerche /Alain du BRUSLE	

Depuis le 01.03.2024 : 50 % Bloomberg Eurozone 50 Net Return dividendes nets réinvestis + 50 % Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 to 5 years, coupons nets réinvestis – jusqu'au 29.02.2024 : 50% Eurostoxx50 NR / 50% Bloomberg Eurozone Sovereign Bond Index 3 to 5 years coupons nets réinvestis

PERFORMANCES

	2026	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Création
Claresco Allocation Flexible	4,91%	3,04%	13,04%	43,75%	55,70%	174,44%
Indicateur référence	3,66%	2,30%	9,01%	32,61%	33,53%	108,28%

	2025	2024	2023	2022	2021	2020
Claresco Allocation Flexible	16,0%	8,3%	25,1%	-11,3%	16,1%	1,5%
Indice de Référence	13,4%	6,8%	13,8%	-9,7%	11,1%	-1,0%



SOURCES : Claresco FINANCE, Bloomberg

STATISTIQUES

	1 an	3 ans	5 ans	1 an
Perte Maximum	-7,1%	-12,7%	-19,1%	Alpha
Délai de recouvrement	69j	84j	499j	Beta haussier
Volatilité	9,1%	9,4%	10,9%	Beta
Ratio de Sharpe	1,44	1,37	0,85	Beta baissier
Sortino	3,41	2,92	1,77	Tracking Error
Poids des 10 premières lignes	76%			Nombre de lignes
				21

A l'issue d'une opération juridique qui a pris la forme d'une fusion-absorption le 8 juillet 2016 du fonds français par le compartiment de la SICAV équivalent (et présentant la même dénomination) créé pour l'occasion. Le Fonds a donc été créé dans la continuité du fonds français historique et le calcul de la valeur liquidative se poursuit avec des règles de valorisation comparables. Les cas échéant, les valeurs liquidatives et les performances couvrant les périodes antérieures qui peuvent vous être présentées se rapportent donc aux performances du fonds français absorbé, et à la classe d'action (ou part) correspondante. La structure des coûts et des frais du fonds français absorbé est légèrement différente de la structure des coûts et des frais du nouveau compartiment. Plus d'information

auprès de la société de gestion sur simple demande.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures • source Claresco FINANCE

COMMENTAIRE DE GESTION

Les Marchés:

Durant le mois de mai, les marchés actions ont continué leur progression et les taux se sont détendus. Les investisseurs ont salué la baisse des prix du pétrole malgré un blocage toujours actif du Détroit d'Ormuz. L'autre facteur de soutien a été la publication des résultats trimestriels du secteur des technologies montrant une forte hausse des profits liée à l'intelligence artificielle. Les marchés actions américains surperforment leurs homologues européens du fait d'une plus faible dépendance énergétique et des valeurs technologiques en ébullition. A court terme, les investisseurs vont se focaliser sur les discours des banquiers centraux qui font face à l'apparition des premiers signes d'inflation mais également sur les tentatives de négociations d'accord de paix entre les Etats-Unis et l'Iran. Ce dernier point génère l'ensemble de la volatilité des marchés.

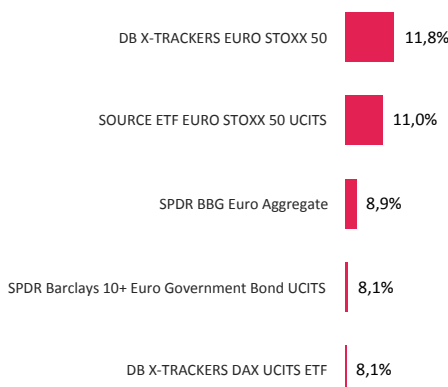
Le Fonds:

Le fonds progresse de 3,04% sur le mois. Il est en hausse de 4,9 % depuis le début de l'année. Nous avons réduit l'exposition aux actions du MSCI World durant le mois, très chargées en valeurs de la technologie, au profit des actions européennes, plus défensives, et surtout des obligations long terme européennes (emprunts d'état) L'essentiel de ces mouvements a été réalisé via les ETF. Les différentes annonces du président Trump sur un éventuel accord avec l'Iran, pratiquement systématiquement démenti pas les Iraniens, ont créé une volatilité significative. Les marchés obligataires sont d'ailleurs les principales victimes de ces mouvements malgré des niveaux de taux particulièrement attractifs.

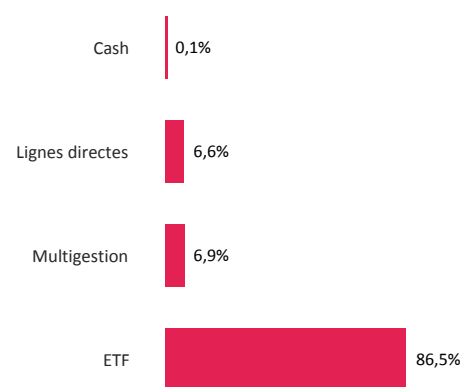
Nos Perspectives :

Comme nous l'écrivions déjà le mois dernier, la confiance dans les différentes déclarations du Président US poursuit son érosion au fur et à mesure des démentis Iraniens. Le Détroit d'Ormuz est ainsi bloqué depuis plus de trois mois et les pénuries devraient significativement se manifester durant les prochaines semaines. La nonchalance des indices boursiers, tirillés entre les différents secteurs, pourrait rapidement céder la place à une vision moins positive de l'avenir. Heureusement, l'approche des midterms exerce une pression énorme sur le Président Trump qui pourrait se voir infliger une défaite cinglante. C'est pour cela que les marchés croient toujours à un accord et que dans tous les cas, il est risqué de miser sur un échec complet de l'administration US en Iran.

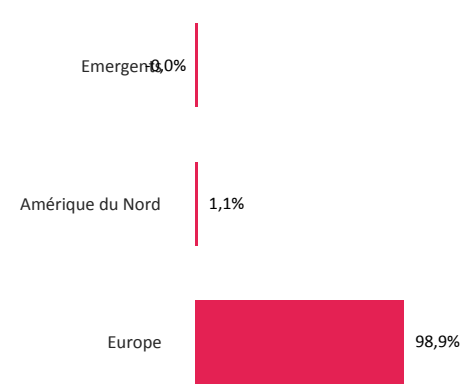
PRINCIPALES LIGNES



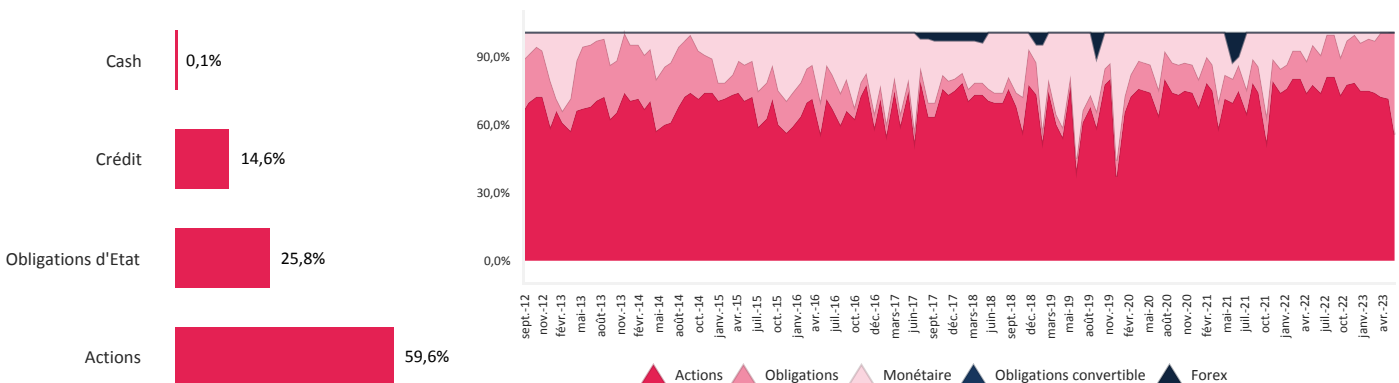
REPARTITION



REPARTITION GEOGRAPHIQUE



EXPOSITION PAR CLASSES D'ACTIFS



REFERENCEMENTS



Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement et ne constitue pas une offre de vente. Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer au DICI et au

Claresco Allocation Flexible

Approche et méthodologie ESG

En tant qu'investisseur de long terme, nous sommes convaincus de notre rôle à jouer pour orienter l'épargne financière vers une économie plus responsable et durable. Une transition pour laquelle notre engagement incite et influence les acteurs de l'économie réelle à adapter leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance ; un statut d'investisseur responsable qui nous engage tant vis-à-vis de nos clients et partenaires qu'auprès des entreprises dans lesquelles nous prenons des participations.

Dans ce cadre, nous avons développé une politique d'investissement responsable basée sur :

- Une **politique d'exclusion sectorielles et normatives** (charbon, armes controversées) ;
- Une **politique d'engagement actionnarial** ;
- Une **méthodologie ESG** propre à chaque fonds.

Pour plus d'informations sur nos méthodologies, consultez notre page ESG disponible à l'adresse internet :

www.claresco.fr

Notation ESG des actifs – Clarity AI

	Score ESG	Couverture*
Claresco Allocation Flexible – titres vifs	74.00	4.31%
Petites/moyennes capitalisations boursières	-	-
Grandes capitalisations boursières	-	-

Taux de couverture minimal

L'équipe de gestion s'assure de la disponibilité et de la pertinence des données au niveau du portefeuille du compartiment, c'est-à-dire que le taux de couverture doit être supérieur à :

- **90% pour les grandes capitalisations boursières** (soit supérieures à 10 milliards d'euros) et ;
- **75% pour les petites et moyennes capitalisations boursières** (soit inférieures à 10 milliards d'euros).

Méthodologie ESG du fonds

L'équipe de gestion intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement du fonds, sans que ces critères ne soient un facteur déterminant dans la prise de décision.

L'analyse extra-financière est réalisée grâce au **score ESG agrégé fourni par Clarity AI**, construit à partir de **115 indicateurs ESG** tels que l'utilisation raisonnée des ressources en eau, la réduction de l'impact sur la biodiversité, la capacité d'une entreprise à s'adapter au changement climatique, le pourcentage de rotation des employés, les conditions de santé et de sécurité des employés, les droits humains, l'existence de politique contre la corruption...

Les Organismes de placement collectifs (OPC) dans lesquels le compartiment est investi sont traités différemment dans la stratégie d'investissement. Le compartiment se fixe l'objectif d'avoir à **minima 20% d'OPC Article 8** au sens de la réglementation SFDR.

Classification OPC – Bloomberg

	Poids OPC Article 8+9 SFDR
Claresco Allocation Flexible - OPC	20.52%
Objectif du fonds	20.00%

*Couverture : Calculée en pourcentage de l'actif hors liquidités

Sources : Clarity AI, Bloomberg Claresco Finance